

4^{ème} CONFERENCE SAWAP

Programme Sahel
et Afrique de l'Ouest
en appui à l'initiative
de la Grande muraille
verte

8-10 Mai, 2017
Accra, Ghana

www.sawap.net

Perspectives mondiales pour le futur du SAWAP

Rapport de synthèse de la conférence

#SAWAP2017
www.sawap.net



Juin 2017

INTRODUCTION

Le projet « Renforcement de la Résilience par le biais de services liés à l'Innovation, à la Communication et aux Connaissances (BRICKS) a organisé du 8 au 10 mai 2017 à Accra à l'hôtel Kempinski, la 4^{ème} conférence SAWAP sous le thème principal : « Perspectives mondiales pour le futur du SAWAP ». Etaient présents à cette conférence : les représentants de l'UA, de la Banque Mondiale, du GEF, de la FAO, de l'Agence Spatiale Européenne, de l'agence Pan Africaine de la grande muraille verte, du PIF, de l'ISRA, de l'ICRAF, de l'initiative/eLEAF, de l'USAID, du CILSS, de l'OSS, de l'UICN, de SOS Sahel ainsi que les représentants de 12 pays bénéficiaires du SAWAP (cf. liste de présence en annexe).

I. CEREMONIE D'OUVERTURE

Présidée par le Pr Kwabena Frimpong-BOATENG, Ministre Ghanéen de l'Environnement, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation, la cérémonie d'ouverture a été marquée par cinq allocutions, notamment celles du :

1- Représentant de la Banque Mondiale au Ghana

M. Henry G. R. KERALI, Directeur Pays de la Banque Mondiale à Accra, s'est félicité dans son propos de la participation de tous ces pays qui développent ensemble des initiatives pour lutter contre la dégradation des terres et autres ressources naturelles sur lesquelles repose essentiellement l'économie de l'immense majorité des populations. La dégradation des terres dira-t-il, impacte négativement sur la productivité des ressources naturelles et les revenus des populations surtout dans les zones arides du nord Ghana. Aussi, elle est source de migration et de conflits pour le contrôle des ressources. Il est évident que ce grand défi à relever transcende les frontières géographiques et institutionnelles. C'est la raison pour laquelle sont à saluer, l'initiative de l'Union africaine, à travers la grande muraille verte, et celle de la Banque Mondiale dans le cadre du SAWAP qui regroupent plusieurs pays sous un programme unique pour gérer la question de dégradation des terres. Il a terminé son propos en souhaitant plein succès aux travaux.

2- Secrétaire Exécutif du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS)

Au nom des trois institutions régionales (CILSS, UICN et OSS), M. Djime ADOUM a entamé son propos en remerciant le Gouvernement et le peuple ghanéen, pour l'accueil chaleureux réservé aux participants venus pour prendre part à cette importante rencontre, placée sous le thème "Perspectives mondiales pour le futur du SAWAP". Il a souligné que depuis son lancement en mars 2014 en marge de la 1^{ère} Conférence SAWAP, le projet BRICKS a engrangé des acquis inestimables dans sa mission d'accompagnement des 12 projets-pays du SAWAP pour la réalisation de leurs objectifs. Pour M. ADOUM, le projet BRICKS a obtenu des résultats significatifs grâce à la parfaite collaboration des trois structures de coordination et de mise en œuvre du projet : CILSS, OSS et UICN. Cependant, de nombreux défis restent encore à relever. Il a souhaité que ce projet puisse continuer sur la même lancée afin de générer de nouveaux résultats pour le grand profit des populations des pays bénéficiaires. Il a enfin remercié tous les partenaires techniques et financiers et le Groupe de la Banque Mondiale pour leur soutien au projet BRICKS.

3- Représentant du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM)

M. Jean-Marc SINNASSAMY, Représentant du Fonds Mondial pour l'Environnement (FEM), a félicité les organisateurs de la 4^{ème} Conférence SAWAP et remercié le pays hôte (Ghana) pour l'accueil chaleureux. Pour lui, cette rencontre est un moment passionnant où seront abordées les solutions concrètes pour les cibles sur le terrain (groupes de femmes, organisations paysannes, société civile).

Un moment qui permettra de parler du passage à l'échelle des résultats. Il a rappelé que le Programme du Sahel et Afrique de l'Ouest (SAWAP) a été la première réponse du FEM et de la Banque mondiale à la demande de douze pays, faite au plus haut niveau politique - des chefs des États aux ministres. Le SAWAP illustre bien le lien entre la productivité foncière, la sécurité alimentaire et l'élimination de la pauvreté. Certains des résultats, par exemple au Ghana, ont déjà été mis à l'échelle dans le cadre du projet d'approche intégrée GEF6 pour la sécurité alimentaire. Exprimer sa joie d'être présent à la rencontre, il sera attentif aux différents échanges.

4- Représentant de la Commission de l'Union Africaine (CUA)

M. Elvis Paul TANGEM, Représentant la Commission de l'Union Africaine (CUA), a d'abord exprimé sa gratitude à l'équipe SAWAP/BRICKS pour la mise en œuvre du projet, qui est jusqu'à présent le plus grand projet de soutien à l'Initiative de la Grande Muraille Verte (IGMV), mais aussi pour l'organisation de cette 4^{ème} Conférence. Il a ensuite relevé l'opportunité de montrer ce jour, avec fierté, les résultats de la mise en œuvre de l'Initiative dans plus de 15 Etats membres sur le continent et au-delà, quelques années seulement depuis le démarrage du programme. M. TANGEM a rappelé que la Commission de l'UA a reconnu l'Initiative de la Grande Muraille Verte comme un programme phare qui contribue aux Agendas 2030 et 2063, de même qu'à d'autres organismes phares tels le Comprehensive Africa Agriculture Development Programme (CAADP), etc. Ce fut l'occasion pour lui d'exprimer, au nom de la Commission, sa gratitude à M. Steve DANYO qui quitte l'équipe à la fin de l'année, pour sa précieuse contribution au développement et au succès du Programme de gestion durable des terres et du SAWAP/BRICKS.

5- Ministre de l'Environnement, des Sciences, de la Technologie et de l'Innovation du Ghana

Son Excellence M. Frimpong BOATENG Ministre de l'Environnement, des Sciences, de la Technologie et de l'innovation a, dans son discours d'ouverture, souhaité la bienvenue à tous les participants. Il a en outre apprécié l'existence de cette plateforme offerte par le projet BRICKS qui permet aux scientifiques et aux décideurs de trouver des solutions durables de gestion des terres et autres ressources naturelles, afin d'assurer un développement socio-économique des pays africains. Au nom du gouvernement de la République du Ghana, il a remercié les trois institutions de mise en œuvre (CILSS, UICN et OSS) pour avoir organisé cette rencontre. Il a aussi exprimé toute sa gratitude à la Banque Mondiale, au FEM et à TerrAfrica pour leur soutien inestimable à la mise en œuvre des programmes de gestion durable des terres au nord du Ghana. Il a terminé en fondant l'espoir que des discussions sortiront des idées et des solutions permettant d'assurer une meilleure gestion des ressources naturelles pour un développement durable dans nos différents pays.

II. DEROULEMENT DES TRAVAUX

La quasi-totalité des travaux de la conférence se sont déroulés en plénière à l'exception des cliniques thématiques opérationnelles organisées par les trois agences d'exécution. Pendant deux jours et demi, neuf présentations ont été déroulées à l'attention des participants. Il s'agit de :

2.1. Présentation de l'état d'exécution des projets SAWAP

L'exposé a passé en revue les performances des 12 projets SAWAP ainsi que les acquis en termes d'effet et changements enregistrés. Des informations sur les performances des différents projets ont été données. Il ressort que les valeurs cibles des différents indicateurs ont été atteints et parfois dépassés. Il s'agit des indicateurs : (i) *Land area with sustainable land/water management practices*

avec 754,441 hectares réalisés, (ii) *Institutions with increased adaptive capacity* qui a concerné 5,894 personnes ; (iii) *Direct beneficiaries reached* évalué à 14.900.000 personnes. Des travaux complémentaires se poursuivront pour donner plus d'informations précises sur les deux autres indicateurs que sont : *Vegetation cover* et le *Carbon accumulation rates in biomass and soil*. S'agissant de la consommation budgétaire, elle s'est établie à 643 million US\$ en Mai 2017 (ce qui correspond à une évolution de 26% en 2016 à 59% en 2017).

2.2. Présentation de l'état d'exécution du projet BRICKS

Cet exposé fait par les trois agences d'exécution (CILSS, OSS et IUCN) a fait le point sur l'état de mise en œuvre globale du BRICKS au cours de l'année 2016. On retiendra que de grands acquis ont été réalisés au niveau des trois composantes du projet.

Au niveau de la composante « Gestion des connaissances », on retiendra les principaux acquis qui sont entre autres : l'existence d'un portail web régional fonctionnel ; l'identification de 350 bonnes pratiques éprouvées et répertoriées dans les 12 pays SAWAP ; les appuis et accompagnements de certains pays du programme SAWAP.

Par rapport à la composante « Communication/Biodiversité », on note : l'appui spécifique et le renforcement des capacités des pays sur plusieurs thématiques (GDTE, techniques de narration, utilisation des réseaux sociaux et outils collaboratifs web 2.0, ...) ; la mise en place d'outils de communication et d'un réseau régional de communicateurs et de journalistes, etc.

En ce qui concerne la Composante « suivi évaluation », les principales réalisations sont : la création d'une base de données régionale sur le suivi & évaluation, l'appui aux pays pour la réalisation de cartes thématiques ; l'estimation du potentiel de séquestration de carbone ; l'appui au pays pour l'élaboration des *success stories*, le renforcement de capacités des pays SAWAP en cartographie et sur l'utilisation des outils standards en appui au suivi & évaluation.

2.3. Présentations des perspectives sur l'étude bonnes pratiques dans la région SAWAP : Bonnes pratiques documentées et leur mise à l'échelle et *success stories* dans la région SAWAP

La présentation s'est focalisée sur la documentation des bonnes pratiques éprouvées dans les 12 pays SAWAP. Les principes directeurs et la caractérisation ainsi que les bonnes pratiques recensées par pays ont été abordés. Ces pratiques ont concerné 8 principaux domaines : les techniques culturales, de conservation des eaux et des sols, la fertilisation, l'agro foresterie, la gestion des ressources naturelles, la gestion de l'eau, l'aménagement des terres et les aspects organisationnels. Ainsi, 350 bonnes pratiques ont été identifiées dont 20 meilleures pratiques ont été choisies selon une méthodologie appropriée et les critères préalablement établis. L'un des défis majeurs par rapport à ce travail est la mise à l'échelle qui requiert une bonne vulgarisation et la diffusion des bonnes pratiques auprès des décideurs, des producteurs et autres acteurs de manière à ce que des actes idoines soient entrepris.

Suite à cette présentation, 8 pays de la zone SAWAP (Ghana, Burkina Faso, Soudan, Bénin, Ethiopie, Nigéria, Mali, Sénégal et Togo) ont tour à tour pris la parole pour partager avec les participants leurs histoires à succès ou *success stories* dont les contenus riches et variés ont fortement intéressé les participants.

2.4. Présentation sur l'importance des produits forestiers non ligneux à haute valeur alimentaire et nutritive pour le renforcement de la résilience des populations de la zone SAWAP

Cette présentation a mis en exergue le rôle des PFNL dans la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la résilience et la génération des revenus. En effet, ils fournissent des produits alimentaires que les populations rurales pauvres mangent et commercialisent pour générer des revenus. Les PFNL font partie des stratégies de diversification des revenus pour de nombreuses communautés des pays du Sahel et de l'Afrique de l'Ouest confrontées à une variabilité et des risques climatiques croissants. Les barrières à la promotion des PFNL ont également été abordées et se résument essentiellement à l'insuffisance et la saisonnalité de la production, et la méconnaissance des normes d'exploitation pour assurer la pérennité de la ressource. Par ailleurs, l'exposé a fait ressortir des actions stratégiques de gestion des ressources pourvoyeuses de ces PFNL.

2.5. Présentation sur le rôle de la biodiversité dans Grande Muraille Verte

A travers cette présentation, on retiendra que : (i) la diversité biologique - dans toute sa richesse et son abondance, est la base sur laquelle l'agriculture, l'approvisionnement en eau et la régulation du climat sont construits ; (ii) la biodiversité régleme les cycles du carbone, de l'azote et de l'hydrologie et détermine ainsi le flux des services écosystémiques vers l'humanité ; (iii) les avantages de dame nature ne viennent pas gratuitement et si nous ne protégeons pas la biodiversité, nous dégraderons rapidement les écosystèmes et les avantages qui en découlent.

Ainsi, cette présentation a permis de conclure que la conservation de la biodiversité à travers la gestion durable des terres et des eaux contribue à la réalisation de nombreux objectifs de développement, y compris la sécurité alimentaire, la maîtrise de l'eau, l'atténuation des changements climatiques, la résilience, etc. La grande muraille verte, c'est la biodiversité. Cependant, la biodiversité que nous voyons n'est que la partie visible de l'iceberg.

A l'issue de cette présentation, des représentants de deux projets SAWAP (Ghana et Ethiopie) ont partagé avec l'assistance leurs expériences en matière de biodiversité.

2.6. Présentation sur les résultats du suivi-évaluation et les progrès accomplis des projets SAWAP

La présentation a porté sur : (i) les indicateurs harmonisés du SAWAP, (ii) les résultats et progrès accomplis dans les pays, (iii) les outils et services géospatiaux en appui au S&E et enfin (iv) les perspectives. En ce qui concerne les acquis, nous retiendrons qu'en matière de gestion durable des terres dans l'espace SAWAP, le taux de réalisation se chiffre à plus de 90% et les objectifs initiaux sont dépassés pour plusieurs pays (Burkina Faso, Niger, Togo, Bénin, Tchad). En ce qui concerne la situation des bénéficiaires directs du projet, le taux de réalisation est de 71.06% par rapport aux cibles finales du projet. Le Bénin, le Tchad, le Niger et le Nigéria ont dépassé leurs cibles de fin de projet. En outre, les activités ont concerné entre autres la conception et réalisation de produits cartographiques aux niveaux national et régional en appui aux pays, la séquestration de carbone au niveau régional, l'élaboration d'outils de partage et diffusion des informations et des données, notamment le Géoportail, et enfin la spatialisat ion des sites des 12 projets SAWAP.

2.7. Présentation de deux études de cas en appui aux pays pour la réalisation de produits cartographiques

Deux études de cas sur l'utilisation des images satellitaires en appui aux pays pour le suivi de mise en œuvre des projets et de l'évolution spatiale des ressources naturelles ont été présentées aux

participants. Celle présentée par l'OSS et l'ESA a concerné la solution de télédétection innovante et à faible coût pour améliorer le rapportage du projet, le ciblage des investissements et la performance de la gestion de projet au Burkina et en Ethiopie. L'autre étude de cas déroulée par le CILSS était en rapport avec l'actualisation de la cartographie de l'utilisation des terres pour le suivi de l'environnement au niveau du projet de gestion intégrée des catastrophes et des terres au Togo.

Ces présentations ont permis de :

- Révéler l'état et les changements de l'environnement et des interrelations existantes entre les fonctions des différents écosystèmes ;
- Identifier les points chauds ou zones où l'ampleur de la dégradation est relativement élevée ;
- Comprendre les principaux facteurs de dégradation des sols.

2.8. Présentation de l'étude portant sur la revue des politiques et des pratiques en matière d'évaluation environnementale et sociale dans la région SAWAP

Cet exposé s'est focalisé sur trois points essentiels que sont (i) le cadre politique et juridique régissant les EES, (ii) les procédures nationales, (iii) les principaux acteurs impliqués. L'Etude Environnementale et Sociale a été définie comme un processus systémique qui consiste à évaluer et à documenter les possibilités, les capacités et les fonctions des ressources et des systèmes naturels et humains afin de faciliter la planification du développement durable et la prise de décision en général. L'étude a révélé les acquis sur le terrain qui sont : l'existence d'un cadre juridique de l'évaluation environnementale ; l'existence de réglementations de l'Etude d'Impact Environnemental ; l'existence d'institutions en charge des EES et enfin l'existence de bureaux d'études et d'experts individuels agréés dans le domaine de l'Evaluation Environnementale et Sociale. Au titre des limites on notera : l'insuffisance de convergence entre les législations nationales et celles des partenaires au développement, la lenteur dans le processus d'approbation, l'insuffisance d'implication des collectivités locales et des associations de la société civile dans le processus d'évaluation environnementale et sociale des politiques, plans, programmes et projets. L'étude a fortement recommandé un renforcement de capacités des différents acteurs et structures en charge de la conduite des politiques environnementales et sociales dans les pays SAWAP.

III. POINTS CLES DES ECHANGES

Après les différentes présentations, les échanges ont porté sur les points essentiels suivants :

Mise en œuvre du BRICKS et du SAWAP

- La problématique du financement endogène de la gestion durable des terres au niveau des pays afin d'assurer une durabilité des actions ;
- La prospection de nouvelles sources de financement notamment des fonds privés ;
- La pérennisation des acquis obtenus à travers la mise en œuvre des projets SAWAP ;
- L'approche méthodologique et outils utilisés pour la délimitation des terres et des forêts et l'implication des différentes couches socioprofessionnelles au processus ;
- La nécessité de développer une communication agressive à l'endroit des décideurs pour les amener à une meilleure prise en compte de la GDTE dans les stratégies de développement ;

Bonnes pratiques et success stories

- La grande diversité des bonnes pratiques dans la zone SAWAP (environ 350 répertoriées) ;

- La problématique de la mise à l'échelle des bonnes pratiques, leur vulgarisation et leur appropriation par les acteurs à la base ;
- La valeur ajoutée avérée des bonnes pratiques dans la lutte contre la dégradation de l'environnement et la pauvreté ;
La nécessité de vulgariser/diffuser les bonnes pratiques auprès des élus locaux et auprès des populations ;

Produits Forestiers Non Ligneux

- Le manque de stratégie pour la valorisation des produits forestiers non ligneux ;
- La prise en compte des produits forestiers non ligneux par les projets SAWAP au regard de leur contribution à la sécurité alimentaire et nutritionnelle, la gestion durable des ressources naturelles et la lutte contre la pauvreté ;
- La nécessité de mener des recherches pour la conservation, la domestication des arbres producteurs de produits forestiers non ligneux au regard de l'irrégularité et de l'insuffisance de la production ;
- la vulgarisation des valeurs nutritives des produits forestiers non ligneux auprès des populations pour les amener à mieux protéger ces espèces ;

Biodiversité

- La nécessité d'aborder la biodiversité aux échelles régionale, nationale, locale et de manière multisectorielle vu son importance et sa transversalité ;
- La nécessité d'avoir une vision globale de la biodiversité allant au-delà du sol et du sous-sol ;
- La nécessité de disposer d'un bon système de suivi évaluation, des situations de référence et des indicateurs appropriés pour le suivi de notre contribution à l'évolution de la biodiversité ;
- Une meilleure prise en compte de la biodiversité par les projets BRICKS et SAWAP ;

Suivi-évaluation de l'environnement et évaluation de la dégradation

- La nécessité d'intégrer des indicateurs sur la biosécurité dans les systèmes de suivi évaluation des projets SAWAP ;
- Les justifications des très bonnes performances (dépassement des cibles) enregistrées dans la mise en œuvre des projets SAWAP ;
- L'existence de multitude d'outils et d'approches dans le cadre du suivi de dégradation des terres et de l'environnement ;
- Le développement des synergies et la complémentarité entre les institutions pour mettre à la disposition des populations de la zone SAWAP des outils appropriés ;

Etude Impact environnemental

- La question de préséance entre les politiques nationales et celles de la Banque Mondiale en matière d'impact environnemental ;
- Le rattachement institutionnel des structures nationales en charge des questions environnementales dans les pays SAWAP ;
- L'importance des évaluations environnementales dans les projets SAWAP ;
- La lourdeur du traitement des dossiers des projets SAWAP par les structures nationales en charge des questions environnementales.

VI. CLINIQUES THEMATIQUES OPERATIONNELLES

Trois sessions parallèles ont été organisées par les trois agences d'exécution du BRICKS. Douze (12) pays (Bénin, Burkina Faso, Ethiopie, Ghana, Mali, Mauritanie, Niger, Nigéria, Sénégal, Tchad, Togo,

Soudan) ont participé à ces cliniques qui leur a permis de faire le point sur l'état d'avancement de leurs projets, les difficultés rencontrées et d'exprimer leurs besoins d'appui en *Bonnes pratiques et biodiversité, communication et gestion des connaissances, suivi-évaluation et SIG*. Les principaux besoins identifiés se présentent de la manière suivante :

4.1. Bonnes pratiques et biodiversité

Bonnes pratiques

- Appui pour une amélioration du modèle de restauration des bassins versants existants ;
- Appui technique et méthodologique pour le développement d'activités génératrices de revenus en lien avec la valorisation durable des ressources naturelles ;
- Appui technique et méthodologique pour la diffusion et la mise à l'échelle des bonnes pratiques ;
- Appui pour l'organisation d'échange d'expériences avec les autres pays SAWAP pour tirer profit de leurs expériences ;
- Appui pour la capitalisation des acquis des projets SAWAP ;
- Appui pour la définition de critères d'identification des bonnes pratiques ;
- Renforcement des capacités (gestion intégrée de la fertilité des sols, conservation des eaux et des sols / défense et restauration des sols, utilisation des espèces locales pour le reboisement, la gestion des aires protégées) ;
- Appui pour la réalisation d'étude d'impact des actions de Gestion Durable des Terres.

Biodiversité

- Appui pour le développement d'actions génératrices de revenus valorisant la biodiversité et l'organisation d'échange d'expériences dans ce domaine ;
- Appui dans le domaine de la recherche et le développement pour mesurer les impacts sur la biodiversité ;
- Appui pour la définition d'indicateurs de suivi de la biodiversité ;
- Appui pour la gestion des aires protégées, la restauration des forêts, la régénération du sol pour appuyer les moyens de subsistance ;
- Renforcement des capacités (i) pour la réalisation de plans de gestion de mise en défens ; (ii) la gestion des parcs, (iii) le suivi des changements, (iv) l'élaboration des études de référence (Baseline), (v) l'élaboration des cartes de dégradation, (vi) l'inventaire des espèces (*survival of various species*) ; (vii) les techniques de conservation des eaux ;
- Appui à l'élaboration et à la mise en œuvre de plan de développement des CREMA.

4.2. Communication

- Appui au renforcement des capacités des journalistes environnementaux ;
- Appui à la réalisation de nouveaux *success stories* et la finalisation des versions anglaises déjà élaborées ;
- Appui au postage d'articles sur le Portail SAWAP ;
- Appui à l'élaboration, la mise à jour et à l'évaluation de stratégies/plans de communication sur différentes thématiques (biodiversité, gestion environnementale, etc.);
- Appui à la capitalisation des acquis des projets et archivage des données physiques et numériques de projets ;

- Renforcement des capacités pour la mesure d'impacts des messages radio diffusés et appui à l'élaboration de messages adaptés pour les radios locales ;
- Appui au développement de sites web ;
- Appui à la diffusion de l'étude de capitalisation et d'évaluation de projets à terme ;
- Appui à l'élaboration d'outils de communication en langues locales.

4.3. Suivi-évaluation et SIG

- Appui en suivi-évaluation par le biais des nouvelles technologies de cartographie des résultats de façon périodique ;
- Appui à la formulation et calcul d'indicateurs sur la biodiversité ;
- Elaboration d'un cadre de résultats standard pour toute la région SAWAP (ex. cadre de résultats de la GMV) ;
- Implication des instituts géographiques dans les processus de productions cartographiques ;
- Appui au renseignement des *GEF tracking tools* de références ;
- Utilisation des outils dans les calculs des indicateurs ;
- Renforcement de capacités dans (i) l'harmonisation de la collecte des données (ii) Lien entre données socioéconomiques et données biophysiques ;
- Proposition d'indicateurs sur l'eau dans la zone SAWAP ;
- Elaborer un outil qui capitaliserait tous les outils, les connaissances, les méthodes, calculs et traitement en matière de suivi-évaluation ;
- Appui dans l'élaboration de manuel de suivi-évaluation ;
- Renforcement des capacités des collecteurs d'informations spatiales et non spatiales ;
- Appui à la revue des termes de références, manuels de suivi-évaluation et rapports d'études.

V. REUNION DU COMITE CONSULTATIF DU BRICKS

Le Comité Consultatif du Projet BRICKS s'est tenu le mercredi 10 mai 2017 à Accra en marge de la quatrième Conférence SAWAP. La rencontre du Comité a été présidée par Monsieur Elvis Paul TANGEM, représentant de l'UA assisté de Monsieur Stephen DANYO, TTL du projet BRICKS et a vu la participation des représentants du FEM, de la Banque Mondiale, des pays SAWAP et des trois Agences d'exécution (CILSS, UICN et OSS). La rencontre avait pour but de dégager des pistes de solution pour lever les différentes contraintes financières et organisationnelles et permettre ainsi au projet BRICKS d'aller de l'avant dans sa mise en œuvre pour le bonheur des populations bénéficiaires. Cinq points clés ont été abordés.

5.1 Rappel de l'état d'exécution du projet BRICKS

Un bref rappel de l'état d'exécution du projet dans ses trois composantes a été fait. Il ressort que le taux de décaissement au 31 décembre 2016 était de 51,91%. Toutefois, des besoins additionnels financiers existent afin de permettre au projet BRICKS d'atteindre ses objectifs à sa date de clôture prévue au 30 Juin 2019.

5.2 Témoignages des différents pays sur l'appui et la mise en œuvre du projet BRICKS

Les représentants des différents pays présents se sont exprimés sur leurs relations avec le BRICKS et sur la contribution substantielle du projet BRICKS dans la mise en œuvre des projets nationaux. Ils ont relevé que le partage d'expériences entre pays était un atout fort du projet. Aussi, il y a nécessité de

Commenté [FM1]: Pour cette partie, voir les remarques sur le rapport du comité consultation (l'autre document)

poser dès à présent les jalons d'un nouveau projet BRICKS au vue des nombreux avantages tirés par les projets et populations bénéficiaires ainsi que des nouveaux besoins exprimés dans les cliniques opérationnelles en termes de renforcement de capacités.

5.3 Possibilités d'une seconde phase du projet BRICKS

Des idées et perspectives pertinentes pour une seconde phase du projet BRICKS ont été présentées par les trois agences. Elles portent essentiellement sur la Gestion Durable des Terres, les visites d'échanges, l'approche territoriale de la Gestion Durable des Terres, la biodiversité, la gestion intégrée des paysages, le renforcement des capacités, les success stories, la mise en œuvre de projets de résilience, les boîtes à outils, les atlas régionaux, la cartographie du couvert végétal et l'estimation du carbone séquestré, le géoportail, le suivi-évaluation régional et enfin la valorisation des produits et résultats du programme SAWAP.

5.4 Intervention de la Banque Mondiale

Monsieur Philippe Dardel a présenté pour le compte de la Banque Mondiale, les perspectives possibles pour l'élaboration d'une seconde phase du projet BRICKS qui pourrait se baser sur les éléments suivant :

- bâtir sur l'existant et revoir la justification et le cadre régional ;
- bâtir une seconde phase du SAWAP à partir des formes d'engagements financiers des pays ;
- identifier et explorer les sources de financement (GEF, IDA, GCF) ;
- Evaluer les liens avec les opérations existantes de même nature.

5.5 Intervention du FEM

Trois pistes pour une seconde phase du SAWAP ont été déclinées par Monsieur Jean Marc SINNASSAMY dans son exposé :

- Faire un plaidoyer d'ores et déjà en direction des agences du FEM et des points focaux FEM dans les pays pour les amener à orienter leur allocation au financement de la 2^{ème} phase du SAWAP ;
- Travailler à mettre en exergue les points forts des trois agences d'exécution en matière de gestion durable des terres pour mieux les impliquer dans le grand projet en cours d'élaboration portant sur « l'amélioration de l'utilisation de la science pour l'évaluation à grande échelle des investissements de GDT dans le cadre de la GMV » ;
- Une dernière piste possible pour une seconde phase du SAWAP est d'agir à partir de la reconstitution prochaine du FEM qui prévoit des allocations pays beaucoup plus flexibles (ce processus prend du temps).

Les échanges autour de ces différents points se sont focalisés sur :

- Le gap financier pour les 2 années prochaines de mise en œuvre du projet BRICKS (2018 et 2019) à combler ;
- La possibilité de créer une synergie d'actions pour rapprocher le Maghreb et l'Afrique Sud Saharienne dans le cadre d'un même projet portant sur les oasis et la seconde phase du SAWAP. La CENSAD et la Commission de l'UA sont en train de réfléchir à cette opportunité ;

- La négociation avec d'autres bailleurs potentiels tels que TerrAfrica, la JICA, le fonds vert Coréen et le fond initiative Climat de l'Allemagne pour le financement de la phase 2 du SAWAP ;
- La négociation avec les pays afin qu'ils donnent leur accord pour l'utilisation des allocations restantes du FEM 6 pour le financement du SAWAP 2.

VI. VOYAGE D'ETUDE

Le voyage d'étude organisé dans le nord du Ghana (*upper East region*) a permis à quatre-vingt (80) participants de se familiariser avec l'approche « *Community Resource Management Area* » ou CREMA qui se définit comme *un espace géographiquement défini regroupant une ou plusieurs communautés acceptant de gérer leurs ressources naturelles de manière durable*.

Les participants ont visité trois communautés (Namong, Banu-Kunchogu et Yameriga Communities) et ont pu discuter avec les populations sur les aspects organisationnels, les acquis, les impacts, la durabilité et les contraintes liés à la mise en œuvre des CREMA.

Les échanges ont porté essentiellement sur les techniques de CES/DRS (cordons pierreux, production de fumier), la protection des berges, le reboisement, la protection de la faune et de la flore, les activités génératrices de revenus (apiculture, fabrication de beurre de karité, exploitation des bois morts). Les populations ont exprimé leur satisfaction vis-à-vis de l'approche qui produit déjà des changements notables au nombre desquels on peut citer :

- L'augmentation sensible des rendements ;
- L'absence des feux de brousse ;
- L'amélioration des revenus qui permet de faire face à des obligations sociales...

Cependant, l'une des contraintes soulignées est surtout le manque d'eau pour la conduite des activités de CES/DRS.

VII. RECOMMANDATIONS

Les participants à la conférence ont aussi formulé des recommandations dont les plus importantes sont :

- une synergie entre la grande muraille verte et les projets SAWAP ;
- une collaboration étroite entre SAWAP et les autres initiatives de la GMV dans un cadre plus global ;
- un financement durable ;
- l'engagement de la société civile et des populations dans le grand mouvement de la GMV ;
- l'intégration de la biodiversité dans l'initiative du SAWAP ;
- la vision d'une Afrique plus verte avec un leadership de l'UA ;
- l'extension du projet avec un engagement de plusieurs partenaires.